

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Entretien routier : plus de 3,2 milliards de francs pour Mimongo-Pont Offoué et Tchibanga-Moabi

G.R.M
Libreville/Gabon

EN sa qualité de bailleur de l'État, le Fonds autonome national d'entretien routier (Faner) a mobilisé et garanti, pour le compte du gouvernement, une enveloppe de 3 205 122 843 FCFA destinés au financement de deux axes routiers importants. Vendredi dernier, le ministre délégué aux Infrastructures, Emmanuel Eyeghe Nze, en a lancé les travaux de réhabilitation en lieu et place du chef de département empêché. Le premier, long de 73,5 km, concerne Mimongo-Pont Offoué. Cette route permet la connexion des provinces de la Ngounié et de l'Ogooué-Lolo. Le deuxième axe concerne Tchibanga-Moabi (80 km). Il sera exécuté en deux lots d'environ 40 km chacun. Ces trois tronçons ont pour point commun leur impraticabilité, notamment en saison pluvieuse. Instruit par le chef de l'État, le gouvernement entend ainsi soulager le calvaire des usagers qui n'a que trop duré. Ce dont s'est réjoui d'avance,

à Mimongo, le président du Conseil départemental de l'Ogoulou, Moïse Mogangué Malatchy, qui a également plaidé pour la restauration des axes Yeno-Lébamba, Yeno-Massima, Moukabou-Dibassa et Étéké-Ovala, fermés depuis plusieurs années pour cause de glissement de terrain. À Tchibanga, si le lancement des travaux est reporté à une date très proche, le ministre Eyeghe Nze a tout de même présenté aux autorités politico-administratives locales les entreprises adjudicataires desdits lots et la nature des opérations à effectuer.



La délégation ministérielle visitant le tronçon Mimongo-Pont Offoué.

Écosystème entrepreneurial : la SGG et la FEG marquent leur collaboration

GMNN
Libreville/Gabon

QU'EST-CE que la Société de garantie du Gabon (SGG) ? Quels sont ses rôles et missions ? Quels sont les critères d'éligibilité à la garantie qu'elle offre ? Pour quel impact ? Autant de questions dont les réponses étaient, vendredi dernier à Libreville, au cœur d'une rencontre entre cette structure du Fonds gabonais d'investissements stratégiques et la Fédération des entreprises du Gabon (FEG). L'on retient ainsi que le rôle de la SGG au sein de l'écosystème entrepreneurial consiste à renforcer le développement des PME/PMI et, partant, la diversification de l'économie en facilitant leur accès au financement par le biais de garanties émises en faveur des établissements de crédits. Contribuant ainsi à leur rôle crucial dans la croissance économique et la création d'emplois. "Nous proposons aux institutions financières un dispositif de partage de risque à hauteur de 50 % à 75 % à la fois sous forme de garantie de portefeuille et de garantie individuelles pour soutenir le développement de l'activité des PME/PMI locales", explique-t-on



Une vue des participants.

à la SGG. Pour les critères d'éligibilité, toutes les entreprises ont accès à la couverture de garantie de la SGG à la condition d'être formellement enregistrées et domiciliées au Gabon. Il faudra toutefois que la PME, ses principaux actionnaires ou ses garants, le cas échéant, ne fassent pas l'objet d'une défaillance au titre d'une facilité de crédit, au cours des 3 années précédentes. De même, la PME ne doit pas figurer sur la liste des interdits bancaires de la banque centrale. Pour ce qui est du schéma de la transaction, entendu que la garantie SGG est silence, tout se passe entre la PME et la banque. Ce qui sous-entend zéro contact entre la PME et

elle. Et la rencontre de vendredi dernier n'avait pas pour objectif d'enfreindre ce silence, mais entendait marquer la collaboration officielle entre la SGG et la FEG. À ce jour, la SGG a déjà scellé des conventions de garantie avec 3 établissements de crédit dont BGFIBank, Bicig, EDG pour un montant global de 5,8 milliards de francs CFA en garantie de portefeuille. "Nous sommes déterminés à soutenir et à accompagner les entreprises gabonaises dans leur croissance et leur succès", a assuré Alban Etho, le directeur général de la SGG. Ce qu'il faut savoir c'est qu'à la date du 30 juin 2023, la SGG a financé 36 PME, pour 2,2 milliards de garantie émise.

Ciment : la production en hausse de 10%

MSM
Libreville/Gabon

La production de ciment au Gabon est repartie à la hausse. Au cours du premier trimestre 2023, l'indice de la production de ciment a progressé de 10 % en glissement trimestriel. D'après le ministère de l'Économie, ce relèvement est consé-

cutif à la bonne orientation des carnets de commandes, en lien avec la poursuite des chantiers prioritaires du PAT, notamment les travaux de construction de la Transgabonaise et les travaux de mise à niveau de la voie ferrée. Mais également, le démarrage de l'aménagement de la voie de contournement de l'aéroport, les voiries urbaines, la mise à niveau du réseau d'adduction en eau, etc.